



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte**

Rés
a
Mon
be



12128916

Tribunal de Commerce de Tour.

déposé au greffe le **11 JUIL. 2012**

Mellot Marie-Claire

Mellot Marie-Claire
Greffe
Greffier assumé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/07/2012 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0424.700.147

Dénomination

(en entier) : **LE VILLAGE**

(en abrégé) :

Forme juridique : ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF

Siège : GRAND RUE 1 BIS - 7780 COMINES

Objet de l'acte : **Transfert siège social**

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DU 19 AVRIL 2012

.....

L'assemblée générale, par un vote spécial et à l'unanimité, décide de transférer le siège social de l'ASBL LE VILLAGE à dater de ce jour à l'adresse suivante :

Avenue François Geuten, 88 à 7780 Comines-Warneton

.....

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée et procès-verbal dressé.

Bernard Dubois
Président

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature